

Fiche pédagogique

Déclaration universelle des Droits de l'Homme : 60 ans, et quel bilan ?

Diffusé sur TSR2 et sur TV5 Monde



Emission : Géopolitis

Production : Bernard Rappaz

Durée : 15 minutes

Public concerné : 15 - 20 ans

Emission en médiathèque mais également consultable sur le site web Géopolitis :

<http://www.tsr.ch/tsr/index.html?siteSect=327200&sid=10002112>

1^o diffusion : décembre 2008

Résumé

Après 60 ans d'existence, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, aussi belle qu'elle soit, n'a pas changé le monde. Le ton est donné, et c'est un brin désabusée que l'équipe de Géopolitis diagnostique un état peu glorieux.

Après avoir effectué un retour dans les années d'après-guerre et situé le contexte sociohistorique de la rédaction de la déclaration, le journaliste et

présentateur Xavier Colin s'intéresse au présent. Les chiffres sont donnés : les violations des droits humains apparaissent toujours substantielles tandis que les Nations Unies ne parviennent pas à faire appliquer les articles de la Déclaration.

Annyssa Bellal, chargée de recherches à l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève, invitée de l'émission, nous donne enfin quelques raisons d'espérer.

Commentaires

« Les Droits de l'Homme »... voilà une expression familière, entendue fréquemment et facilement prononcée. Le texte juridique qui soutient ces droits, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, est pourtant dans le fond assez méconnu. On se souvient ainsi, bien sûr, la première phrase de l'article premier – « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits » - mais la suite du texte est en général ignorée.

Géopolitis saisit l'occasion de l'anniversaire de la déclaration pour éclairer notre lanterne, évoquer les raisons de sa rédaction et questionner son utilité.

Même si l'émission commente la naissance, la portée et les effets de cette déclaration de façon plutôt factuelle, la thématique poignante et tragique des droits humains fera sans doute écho chez les 15-20 ans.

Preuve de cet intérêt des jeunes et signe de l'importance donnée par de nombreuses institutions à la question de l'éducation aux

Disciplines et thèmes concernés

Education aux citoyennetés :

Les droits humains et la difficulté de les faire respecter au plan international.

Le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies.

Histoire :

Les textes qui ont précédé la Déclaration des Droits de l'Homme. Le contexte historique de sa rédaction en 1948.

droits humains : les diverses propositions d'activités didactiques disponibles sur le net à ce sujet (voir à la fin: « Pour en savoir plus »). La présente fiche est donc extensible à loisir

en fonction des intérêts ou du niveau des élèves ainsi que du goût ou des priorités fixées par l'enseignant.

Objectifs

- Acquérir une vision historique de la défense juridique des droits humains.

- Faire connaître aux élèves le contenu de la Déclaration des Droits de l'Homme.

- Attirer l'attention des élèves sur les violations actuelles des droits humains dans différents pays.

- Apprendre à effectuer des recherches sur internet.

Pistes pédagogiques

Introduction - Avant de découvrir l'émission multimédia :

Par la technique du **brainstorming**, interroger les élèves : selon eux, de quels droits doit bénéficier l'être humain pour que sa **dignité** reste entière ?

Essayer de répartir les réponses obtenues en fonction des catégories proposées par le juriste et Prix Nobel de la paix René Cassin dans la Déclaration des Droits de l'Homme, à savoir :

- 1) Droits et libertés personnels
- 2) Droits de l'individu dans ses rapports avec l'extérieur
- 3) Libertés publiques
- 4) Droits économiques, sociaux et culturels

Développement - Après vision du reportage :

Demander aux élèves, toujours réunis en groupe, de se concentrer sur un thème traité par le reportage :

- Dans quel **contexte historique** la Déclaration universelle des Droits de l'Homme a-t-elle été conçue ?
- Y a-t-il eu des **précédents** à cette déclaration ?
- Quelle différence l'invitée de Géopolitis, Annyssa Bellal, évoque-t-elle entre le **droit national** et le **droit international** ?

- Quelles relations le **Conseil des Droits de l'Homme** entretient-il avec les **Etats membres de l'ONU** ?

Laisser quelques minutes aux élèves afin que chaque membre apporte ses propres éléments de réponse au sein de son groupe. Des porte-parole sont désignés pour présenter les conclusions communes devant la classe.

« 60 ans, et quel bilan ? »

L'émission web se proposant de **faire le point** sur la santé des Droits de l'Homme, **dresser deux listes** : l'une déclinant les résultats positifs obtenus grâce à la déclaration (action par couche sédimentaire, bénéfice de l'influence médiatique, etc.), l'autre énumérant les déconvenues depuis 1948 (difficulté, de la part du Conseil des Droits de l'Homme, à s'immiscer dans les affaires des Etats membres de l'ONU, fréquence et banalité des violations des droits humains, etc.). Le bilan semble-t-il positif, négatif, mitigé ?

Mentionner le décalage - véhiculé par les images du reportage - entre le monde protégé des diplomates et des hauts fonctionnaires internationaux et l'univers sinistré des victimes. Que ressentent les élèves face à ce contraste ? L'origine des images est-elle toujours identifiable ?

La Déclaration universelle

Découvrir la Déclaration des Droits de l'Homme ([Préambule et articles](#)).

Chaque élève, à tour de rôle, lit à haute voix un article.

A quels aspects de la dignité et des droits humains les élèves n'avaient-ils pas songé lors du brainstorming initial ? Quel article les étonne ? Les élèves avaient-ils pensé à des réponses qui ne figurent pas dans la déclaration ? Seraient-ils à présent tentés d'ajouter un/des article(s) ?

Etude de cas :

Par groupe de 2 ou 3, les élèves disposent de deux heures pour effectuer des recherches sur internet et **illustrer par un exemple concret la violation d'un article de la déclaration**. Ils choisissent de se concentrer sur un pays dans lequel a lieu une violation des Droits de l'Homme. Les élèves utilisent pour ce faire les informations proposées dans la rubrique « Les liens » de Géopolitis.

Présentation orale des travaux réalisés.

Conclusion

Tout comme le fait Xavier Colin dans son éditorial, demander aux élèves de compléter la phrase : « Les droits de l'Homme c'est... »

Ecrire les phrases au tableau.

Pour aller plus loin :

Le père Dominique Pire – dans la rubrique « Vu du passé » - souligne la complémentarité des **notions de droits et de devoirs**.

Qui a le devoir de faire respecter les droits humains ? Les Etats ? Chaque individu ? Quels devoirs les élèves estiment-ils avoir face à la communauté humaine ?

Ecrire un texte pour répondre à la question.

Analyser rapidement **l'emblème** des Droits de l'Homme, en s'aidant au besoin des renseignements figurant sur le [site des Nations Unies](#).

Comparer ces différents emblèmes ou logos et s'interroger sur leur signification graphique :



Proposer aux élèves de dessiner un logo qui parvienne à sensibiliser le public à la thématique des Droits de l'Homme.

Pour en savoir plus

- Site des Nations Unies en français :

<http://www.un.org/french/aboutun/flag/index.shtml>

- **Activités pédagogiques pour bien comprendre la Déclaration universelle des Droits de l'Homme :**

http://bacon.cndp.fr/dossiers_cndp/fileadmin/docs/reneccassin_dossier.pdf

<http://www.un.org/cyberschoolbus/humanrights/f-declaration/index.asp>

<http://www.cdpedj.qc.ca/fr/boite-a->

[outils/activites.asp?noeud1=4&noeud2=21&cle=74](http://www.cdpedj.qc.ca/fr/boite-a-)

<http://www.leplaisirdapprendre.com/IMG/pdf/activites.pdf>

http://www.unhchr.ch/french/html/50th/ideas_fr.htm

- Les nombreux sites et ouvrages présentés sous la rubrique « Les liens » de Géopolitis :

<http://www.tsr.ch/tsr/index.html?siteSect=327200&sid=10002112#home>

Christine Progin, rédactrice e-media, Berne, le 1^{er} avril 2009